

# Manoir de la cour de Launay : une association est née



Depuis plus de cinq siècles, la commune accueille un joyau : le manoir de la cour de Launay.

Cet ensemble breton datant de 1470 a été acquis il y a près de six ans par Marie-Françoise et Jean-Paul Couché. Au cours des années précédentes, ils ont réalisé plusieurs actions qui servent à répertorier l'histoire du site comme la réhabilitation de la maison des métayers, la réalisation de fouilles archéologiques du site avec de nombreuses découvertes de tessons et pavements datant de plusieurs époques, la datation précise par l'analyse du bois de charpente par la dendrochronologie, la découverte du mur d'enceinte du manoir...

Loin de vouloir rester replier sur soi, le couple a décidé d'intégrer la population au projet de restauration, non pas pour réaliser les travaux, mais participer à faire découvrir ce site à travers diverses actions. Pour cela, Marie-Françoise et Jean-Paul ont invité les habitants de

la commune à les rejoindre au manoir pour constituer une association de promotion du site. Le 31 octobre, ils étaient une douzaine de personnes à participer à cette assemblée constitutive pour prendre connaissance du projet, établir les statuts de l'association et constituer le premier bureau.

Ainsi est née l'association Les amis du manoir de la cour de Launay et du patrimoine Fougerétais, avec à sa présidence, Marie-Françoise Couché, Jean-Luc Royer en est le secrétaire et Gérard Bellsœur, le trésorier. D'autres membres viendront renforcer le bureau lors de l'assemblée générale qui aura lieu début 2020.

L'assemblée présente ce soir-là a déjà établi différents axes à développer et des idées sont déjà retenues : conférences sur l'histoire du manoir, promotion du site à travers des expositions sur l'époque médiévale, le bâti, la cuisine, les tissus, la ferronnerie, les plantes médicinales ; analyses du sol par ré-

sonance magnétique (non destructif) en présence du public ; ouverture du site aux groupes scolaires.

Par ailleurs, les propriétaires ont depuis le 12 octobre, le soutien d'Henry Masson, Conservateur régional des monuments historiques, de Christine Boulay, Architecte des bâtiments de France et de Stanislas Coudière, Architecte du patrimoine pour lancer les premiers travaux après qu'un appel d'offres soit réalisé. L'association espère voir ceux-ci débuter au courant de l'année 2020, année marquant les 550 ans d'existence du manoir.

➤ *Ceux qui souhaitent s'inscrire dans ce projet en soutenant l'association, partager leurs connaissances, se rendre utile, participer à la mise en œuvre des futures actions : 06.64.02.21.93 ou [mf.potier@gmail.com](mailto:mf.potier@gmail.com)*

➤ *Site du manoir : [www.courdelaunay.com](http://www.courdelaunay.com) ; Facebook : Manoir de la Cour de Launay*